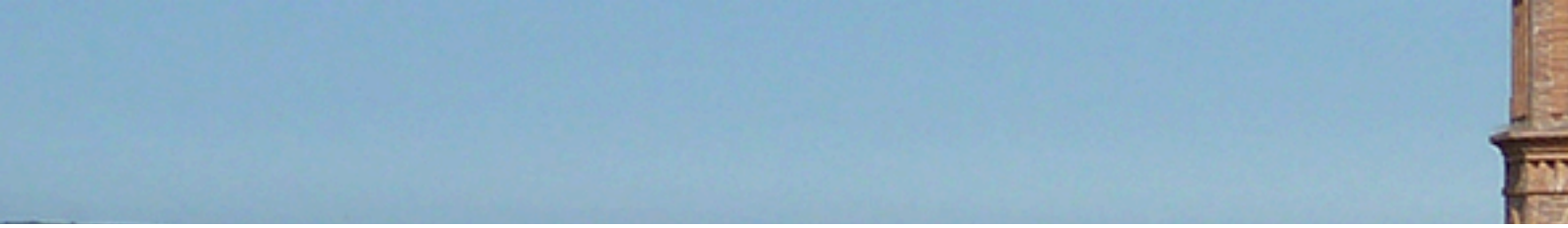

Portage des repas

La communauté de communes propose un service portage de repas à tous les habitants qui sont dans l'incapacité provisoire ou permanente de se confectionner les repas.

Quels repas ?

Ces repas sont élaborés par des diététiciennes. Ils sont équilibrés et peuvent être adaptés aux régimes alimentaires. Livrés en liaison froide, ils sont réchauffables au micro ondes dans leurs barquettes d'origine, à la casserole ou dans un four traditionnel dans un plat adapté.

Les repas sont livrés du lundi au samedi (suivant les zones) de 7h à 12h. Une organisation spécifique à chaque zone est mise en place pour les dimanches et jours fériés.

A quel prix ?

La communauté de communes facilite l'accès pour tous à des repas équilibrés grâce au calcul d'un quotient social et à une tarification qui tient compte des revenus de chaque foyer. Le tarif 2019 d'un repas va de 5, 54€ à 7,69€.

Comment s'inscrire ?

Ce service ne nécessite aucun engagement, ni dans la durée, ni dans le nombre de repas commandés et peut se mettre en place en 3 jours. Il est accessible à tous, sans restriction d'âge ou de revenus.

Renseignements et inscriptions

Tél. 05 61 98 27 72 ou pdr@cc-coeurdegaronne.fr

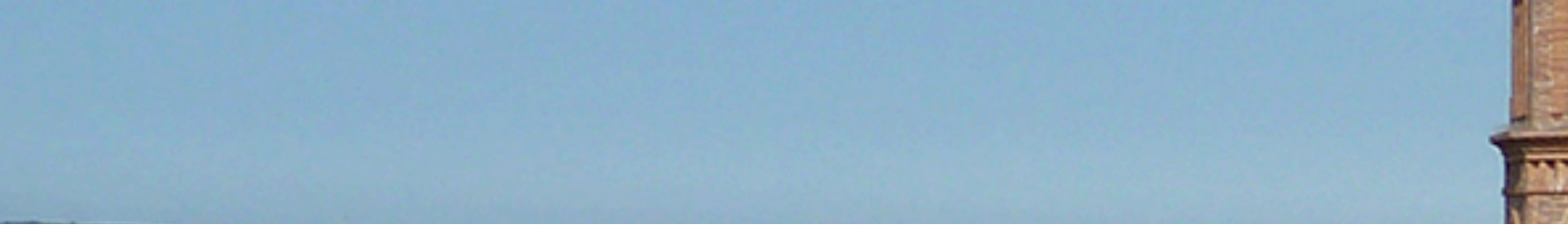

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Maison du Campet 31 promenade du Campet à Cazères

Chaque inscription peut donner lieu à la visite à domicile pour présenter le service, les modalités d’inscription, de commandes, de conservation et de mise en chauffe des repas.

Les menus du portage de repas